

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

**Agence de financement des infrastructures
de transport de France**

Décision du 19 janvier 2024

**portant délégation de signature à l'Agence de financement des infrastructures de transport
de France (Secrétariat général)**

NOR : TRET2400754S

(Texte non paru au Journal officiel)

**Le président du Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures
de transport de France,**

Vu les articles L1512-19 et R1512-12 à R1512-19 du code des transports, en particulier son
article R1512-16 relatifs à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France ;

Vu la décision du 8 janvier 2024 du ministre de la transition écologique et de la cohésion des ter-
ritoires portant nomination par intérim du président du Conseil d'administration de l'Agence de
financement des infrastructures de transport de France – GINTZ (Rodolphe) ;

Décide :

Article 1^{er}

Délégation de signature est accordée à Mme Katrin MOOSBRUGGER, secrétaire générale de
l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, à l'effet de signer, au nom
de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, les correspondances,
actes, décisions, conventions, contrats et marchés, les mandats et toutes autres pièces relevant
des attributions, responsabilités, pouvoirs et missions conférés au président du conseil
d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France par
l'article R1512-16 du code des transports, à l'exclusion des délibérations du Conseil
d'administration.

Article 2

En cas d'empêchement de Mme Katrin MOOSBRUGGER, délégation de signature est accordée à Mme Christel DINANT, secrétaire générale adjointe de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, pour les attributions listées à l'article premier.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait, le 19 janvier 2024

Rodolphe GINTZ